



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. / N° D'APPROBATION

S.WA-3335

MAR - 3 1987

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir
statutaire du Ministre de Consommation
et Corporations à la demande de:

Digi Canada Inc.
16 Esna Park Drive, Unit 5
Markham, Ontario
L3R 5X1

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Bench Scale / Balance de
comptoir électronique.

Teraoka Seiko Co. Limited
Japan

15

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

DS 420

SINGLE RANGE DUAL RANGE
Portée simple Portée double

600 g x 0.2 g 300g x 0.1g/600g x 0.2g
3 kg x 1 g 3kg x 1g / 6kg x 2g
6 kg x 2 g 6kg x 2g / 15kg x 5g
15 kg x 5 g
30 lb x 0.01 lb

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
salient features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This is an electronic bench scale. Weight is sensed by a single bending beam load cell mounted on the base and supporting a load spider and a platter measuring 256 x 205mm.

The scale is fitted with lockable levelling feet and a bullseye level indicator. The weight display consists of a 5 digit seven segment fluorescent type of display with lighted annunciators to indicate Zero, Net, Total and Memory.

The operator's controls consist of pressure sensitive switches located on the front panel below the weight display. They consists of the following:

- Re-Zero to zero the scale
- Tare causes the displayed weight to be stored as a tare.
- "+" used to accumulate weights
- "**", a total key - pressing once causes the total annunciator to light and the weight displayed will be the accumulated total. To return to the accumulate weight mode press the "+" key. To print the weight displayed and clear the memory press the "**" key a second time.
- ON/OFF used to turn the display off or on.
- "↑" used to advance a printer tape.

This scale can be fitted with an integral tally roll printer. When this option is fitted, the model number will have a suffix "P".

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une balance d comptoir électronique dans laquelle le poids est capté par une seule cellule de pesage de flexion installée sur le socle et supportant une araignée de chargement ainsi qu'un plateau mesurant 256x205mm.

La balance est munie de pieds de nivellement verrouillables et d'un indicateur de niveau. L'affichage du poids est assuré par un dispositif fluorescent à 5 chiffres de sept segments comportant des voyants lumineux pour l'indication du zéro, du poids net, du total et de la mémoire.

Les commandes de l'opérateur consistent en touches à effleurement montées sur le panneau avant, sous le dispositif d'affichage du poids. Ces touches sont les suivantes:

- une touche "Re-zero", pour la remise à zéro de la balance;
- une touche "Tare", pour la mise en mémoire du poids affiché comme étant la tare ;
- une touche "+", pour la cumulation du poids;
- une touche "**", de totalisation, qui lorsqu'on l'abaisse une fois provoque l'allumage du voyant "Total" et le poids indiqué correspond alors au poids total cumulé. Pour remettre l'appareil en mode de pesage cumulatif, il s'agit d'appuyer sur la touche "+". Pour obtenir l'impression du poids affiché et pour effacer le contenu de la mémoire, appuyer une deuxième fois sur la touche "**";
- une touche "ON/OFF" pour mettre le dispositif d'affichage sous tension ou hors tension;
- une touche "↑" pour faire avancer un rouleau de papier d'imprimante.

La balance approuvée peut être équipée d'une imprimante à bande de contrôle, auquel cas le suffixe "P" est ajouté au numéro de modèle.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

Calibration of this scale is enabled internally.

Sealing is by a tamper proof paper seal. The sealing means is exempt from providing ready access to other components or adjustments as per SGM3/10.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

L'étalonnage de la balance est validé par des circuits internes.

Le scellement est réalisé au moyen d'un sceau inviolable en papier. La méthode de scellement n'est pas tenu de permettre l'accès facile aux autres composants ou dispositifs de réglage comme l'exige la directive ministérielle SGM3/10.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

MAR - 3 1987

